

APPEL À COMMUNICATION

JOURNÉE D'ETUDE TRANSITIONS DU SECONDAIRE AU SUPERIEUR 18 juin 2026 - Grenoble

Depuis le milieu des années 2010, l'enseignement secondaire et supérieur français connaît une succession de réformes structurelles profondes : le remplacement d'APB par Parcoursup (2017), la refonte du baccalauréat général (2018), réforme des STS et des IUT avec la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, 2021), réorganisation des politiques de quotas dans les formations sélectives, sans oublier les effets persistants de la crise sanitaire de 2020 sur les trajectoires scolaires et universitaires. Ces transformations simultanées reconfigurent les conditions d'accès, les logiques de choix et de sélection, ainsi que les représentations que les acteurs se font des voies de réussite dans le supérieur.

Dans un tel contexte d'imbrication des réformes, s'il est difficile d'isoler les effets spécifiques de l'une d'entre elles, il devient en revanche essentiel de réexaminer les déterminants et les modalités d'accès à l'enseignement supérieur ainsi que d'étudier les trajectoires avant et dans le supérieur. Plus précisément, l'accumulation de réformes aux objectifs divers invite les chercheurs à se pencher, de manière renouvelée, sur les déterminants des comportements et décisions des différents acteurs, qu'il s'agisse en tout premier lieu des lycéens et de leurs familles, mais également de tous les acteurs de l'orientation, sans oublier les pratiques de sélection de l'ensemble des acteurs engagés dans l'offre d'enseignement supérieur.

A titre d'exemple, la réforme du BUT, appliquée à partir de 2021, constitue un élément important dans la recomposition de l'enseignement supérieur avec l'affirmation d'une voie technologique, en remplaçant le DUT par un cursus en trois ans, structuré par l'approche par compétences (APC), les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE), les stages et l'alternance. Avec la mise en place de quotas régulant à la fois les voies d'accès et les débouchés, la réforme s'inscrit dans des dynamiques de long terme de massification et de segmentation des parcours dans l'enseignement supérieur. Déployée dans un contexte d'instabilité des cadres curriculaires, cette réforme interroge non seulement la réussite et la rétention des étudiants, mais aussi la capacité des institutions à articuler sélection, accompagnement et mission de démocratisation de l'enseignement supérieur.

L'objectif de cette journée est d'articuler deux perspectives pour enrichir la compréhension de ces transitions complexes.

Axe 1 – Méthodes d'analyse des transitions du secondaire au supérieur

Le premier axe vise à explorer les manières actuelles de documenter, mesurer et interpréter les transitions du secondaire vers le supérieur dans un contexte d'abondance de données, de réforme et de recomposition des indicateurs. Les dispositifs d'affectation comme Parcoursup ont profondément renouvelé les possibilités d'observation statistique et comparative des choix scolaires, mais ils posent aussi des difficultés méthodologiques : accès restreint aux données, indicateurs scolaires hétérogènes, évolution des pratiques d'évaluation au lycée et effets de la suppression des filières sur la comparabilité des cohortes.

Ces transformations questionnent le statut même des outils mobilisés par les chercheurs. Les travaux quantitatifs, fondés sur des méthodes d'évaluation causale (scores de propension, tests de Chow, analyses de cohorte), peuvent être mis en regard d'approches qualitatives longitudinales ou d'enquêtes ethnographiques des processus d'orientation. La nethnographie des usages de Parcoursup, l'analyse des discours institutionnels, ou encore les enquêtes de suivi d'étudiants permettent de saisir autrement la subjectivité des choix, la confrontation aux logiques algorithmiques et le rapport différencié aux institutions.

Par ailleurs, les questions d'indicateurs sociaux (fiabilité des PCS des parents des indicateurs de positionnement social et territorial des établissements, interprétation des mentions au baccalauréat à l'ère du contrôle continu, ou calcul des taux de rétention et de réussite en première année) imposent une réflexion collective sur les outils de mesure comparée. Cet axe accueillera donc des propositions qui contribuent à une réflexion sur les instruments de recherche dans l'étude des transitions éducatives.



Axe 2 – Les transformations du BUT : accès, parcours et reconfigurations institutionnelles

Le second axe se centre sur le BUT. Le cadre national repose sur un pilotage accru des flux étudiants, à travers un objectif d'accueil d'au moins 50% de bacheliers technologiques et une cible de 50 % d'insertion professionnelle directe, contribuant à une redéfinition des parcours dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le cadre pédagogique de BUT reposant sur l'association systématique aux enseignements académiques de mises en pratique concrètes (SAÉ, stages, alternance...) et l'allongement du cursus contribuent à reconfigurer les équilibres avec les autres formations du supérieur, en redéfinissant les arbitrages étudiants, les modalités de professionnalisation et les relations entre IUT et monde économique.

Les communications pourront aborder les effets de la réforme sur les comportements d'accès aux IUT, la composition sociale et territoriale des publics, la réussite ou la rétention en première année, ainsi que les logiques d'attractivité et de communication institutionnelle des départements de BUT sur Parcoursup ou dans les lycées (salons étudiants, Cordées de la réussite, etc.). Ces transformations interrogent la manière dont les établissements articulent logiques d'accompagnement et de sélection dans un contexte de concurrence et d'exigence d'insertion.

La perspective pourra également s'élargir aux effets de la réforme sur les équipes enseignantes et les structures organisationnelles: montée en puissance du travail collectif, redéfinition des référentiels de compétences, renforcement du rôle des ingénieurs et conseillers pédagogiques, multiplication des coopérations avec les entreprises, etc.

Modalités de soumission

Le format attendu sera **25 minutes de présentation suivies de 15 minutes d'échanges**. Les propositions (2 500 à 3 000 signes) devront être envoyées **avant le 8 mars 2026** à l'adresse suivante :

eut@univ-grenoble-alpes.fr

Les propositions seront évaluées en **double lecture** par le comité scientifique.

Les autrices et les auteurs recevront la réponse du comité **au plus tard le 27 mars 2026**.

Organisation

- École Universitaire de Technologie

Comité scientifique

- Nathalie Bosse (Pacte, Centre associé Céreq, Université Grenoble Alpes)
- Margot Déage (LaRAC, Université Grenoble Alpes)
- Alain Fernex (ECP, Université Lyon 2)
- Lionel Filippi (EUT, Université Grenoble Alpes)
- Paul Magnand (Observatoire des formations, Université Grenoble Alpes)
- Mustapha Rachdi (AGEIS, Université Grenoble Alpes)

